

Pour lutter contre la pénurie de conducteurs, l'UE doit supprimer la barrière de l'âge pour les conducteurs d'autobus et d'autocars

01 FÉVRIER 2023



Deux grandes organisations de transport -IRU et EPTO (European Passenger Transport Operators)- ont appelé à la révision de la directive européenne relative au permis de conduire afin d'abaisser l'âge minimum de conduite pour les conducteurs professionnels d'autobus et d'autocars à 18 ans.

L'âge minimum de ces conducteurs se situe entre 21 et 24 ans dans la plupart des pays de l'UE.

Le secteur du transport routier de l'UE est confronté à une grave pénurie de conducteurs qui devrait tripler d'ici 2026 si aucune mesure n'est prise. C'est dans une lettre adressée à la présidence suédoise du Conseil de l'UE que l'IRU et l'EPTO ont fait cette demande.

[Consulter le communiqué](#)

[Consulter le courrier](#)